



## Montrer son attachement au vote avec l'AACC #PRETAVOTER !

Paris, le 28 mars 2017 - Pour cette année électorale particulièrement chargée, l'Association des Agences-Conseils en Communication s'engage pour lutter contre l'abstention, qui pourrait atteindre un niveau jamais vu pour le scrutin de l'élection présidentielle de 2017.

Un dispositif au travers duquel l'AACC, et ses agences membres, se mobilisent en faveur du vote qui concerne **tous les Français, toutes les générations, toutes les opinions, et ainsi soutenir à sa manière la démocratie.**

L'opération que l'AACC lance aujourd'hui se veut **simple, elle n'est au profit d'aucune entreprise, association ou parti.**

Elle consiste à mettre à la disposition de chacun le moyen d'affirmer son attachement au vote. Elle invite le plus grand nombre de nos concitoyens à revendiquer avec fierté, à moins d'un mois du premier tour, leur engagement d'être "**#PRETAVOTER**".

Pour cela, **un logo-badge**, que chacun pourra reprendre à son compte et comme il l'entend, a été créé : **pin's, badge, filtre, à porter ou à afficher sur les réseaux sociaux** accompagnent aussi ce dispositif !

Dès le 28 mars, toutes les agences de communication qui participeront aux Journée Agences Ouvertes organisées par l'AACC, #JAO2017, relayeront l'opération auprès de plusieurs milliers d'étudiants pour son lancement. Les outils nécessaires sont mis à disposition de tous ceux, individus comme entreprises, qui voudront relayer l'opération sur le site [www.pretavoter.fr](http://www.pretavoter.fr), et la partager sur les réseaux sociaux avec le hashtag #pretavoter !

L'AACC compte sur votre mobilisation dès ce mardi 28 mars. Pour participer et encourager cet élan : portez le badge, faites un selfie, partagez avec le plus grand nombre... il en va de notre responsabilité, de notre engagement citoyen !

Rendez-vous le 28 mars sur <http://www.pretavoter.fr> !

**#PRETAVOTER**  
UNE INITIATIVE **AACC**

### ***A propos de l'AACC***

*L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Interactive, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. [www.aacc.fr](http://www.aacc.fr).*

### **Contact presse :**

**Camille Chareyre | Vae Solis Corporate | 01 53 92 80 27 | [camille.chareyre@vae-solis.com](mailto:camille.chareyre@vae-solis.com)**  
**Charles Tauzi | AACC | 01 47 42 27 06 | [ctauzi@aacc.fr](mailto:ctauzi@aacc.fr)**